



WMO OMM

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 18663/2024-16 S/MAR

Notre réf.: 18663/2024/S/MAR

12 novembre 2024

Annexe: 1

Objet: Invitation à la réunion de l'Équipe d'experts pour les vagues, les risques côtiers et les interventions en cas d'urgence maritime (ET-WCHMER) qui se tiendra à Tokyo (Japon), du 17 au 19 mars 2025

Suite à donner: Confirmer la participation de vos expert(e)s et indiquer si une aide financière sera sollicitée

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la première réunion en présentiel de l'ET-WCHMER, relevant du Comité permanent des services de météorologie marine et d'océanographie (SC-MMO), se déroulera du 17 au 19 mars 2025 dans les locaux du Service météorologique japonais à Tokyo.

Je vous invite à donner votre accord pour que les expert(e)s de votre Service figurant dans la liste jointe en annexe puissent participer à cette réunion, selon leur fonction au sein de l'ET-WCHMER. Si l'un(e) de vos expert(e)s n'est pas en mesure de participer à la réunion en présentiel, il ou elle pourra le faire par visioconférence. Cependant, l'OMM privilégie la participation physique à cette réunion afin de faciliter des échanges approfondis entre tous les participants invités.

Aux termes de la [règle 31](#) du Règlement général de l'OMM (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15)), les «dépenses afférentes à la participation des membres des organes subsidiaires des organes constituants et additionnels aux sessions de ces organes sont normalement à la charge des Membres ou de l'organisation internationale auxquels appartiennent les membres de ces organes subsidiaires». Nous espérons donc que votre administration sera en mesure de couvrir les frais de participation de vos expert(e)s, en cas de participation en présentiel.

Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM pourrait envisager d'accorder une assistance financière à cet effet. Néanmoins, compte tenu de la modicité des fonds alloués aux sessions des organes subsidiaires des organes constituants, je vous saurais gré de bien vouloir étudier la possibilité d'assumer, au moins en partie, les dépenses occasionnées.

Pour des raisons d'ordre administratif, je vous saurais gré d'indiquer au Secrétariat de l'OMM, par courriel à mmo@wmo.int, dès que possible et au plus tard le **6 décembre 2024** si vos expert(e)s pourront participer à la réunion, en indiquant si une aide financière sera requise. Dans l'affirmative, vous voudrez bien préciser la nature de ladite assistance (paiement des frais de voyage et/ou versement d'une indemnité journalière de subsistance). Dans le cas où l'OMM couvrirait les frais de voyage, les dispositions nécessaires seront prises par le Secrétariat et vos expert(e)s en seront avisé(e)s personnellement.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM (distribution restreinte)

cc: Membres de l'ET-WCHMER

Concernant l'assurance des personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaires, je tiens à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

Les personnes ne faisant pas partie du personnel de l'Organisation qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance doivent veiller à pouvoir prendre entièrement à leur charge toute dépense encourue en cas de décès, de maladie ou de lésion corporelle imputable à un voyage officiel et à la participation à des réunions au nom de l'Organisation. Il leur appartient donc de contracter toute assurance-vie, assurance-maladie, assurance accidents ou toute autre forme d'assurance avec un niveau de couverture adéquat pour toute la durée de ces réunions et événements.

La responsabilité de l'OMM est limitée à l'exercice de fonctions ou à la participation à une réunion pour son compte. L'OMM a souscrit une assurance contre les accidents et les maladies qui prévoit une couverture limitée des frais médicaux, des frais d'urgence et des frais supplémentaires encourus lors des voyages officiels.

En vous remerciant du soutien que vous apportez aux activités maritimes de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Ko Barrett
pour la Secrétaire générale

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Fonction	Organisme
Diana Greenslade	Vice-présidente de l'ET-WCHMER	Bureau météorologique australien
Devon Telford	Expert principal	Environnement et Changement climatique Canada
Graig Sutherland	Expert principal	Environnement et Changement climatique Canada
Laura Tuomi	Experte principale	Institut météorologique finlandais
Sung Hyup You	Vice-président du SC-MMO	Administration météorologique coréenne
Fawwaz Dilmahomed	Expert principal	Services météorologiques mauriciens
Lotfi Aouf	Expert principal	Météo-France
Alice Dalphinet	Experte associée	Météo-France
Jamie Rhome	Expert principal	Administration américaine pour les océans et l'atmosphère
Cody Fritz	Expert associé	Administration américaine pour les océans et l'atmosphère
Allison Allen	Présidente du SC-MMO	Administration américaine pour les océans et l'atmosphère
Oyvind Breivik	Vice-président de l'ET-WCHMER	Institut météorologique norvégien
Bruce Hacket	Expert principal	Institut météorologique norvégien
Andy Saulter	Expert principal	Met Office